

L@ lettre de la transition énergétique

de la Direction
Départementale des Territoires de Vaucluse

Mobilité



Appel à projets : « Vélo et territoires »

Aujourd'hui, la part du vélo dans nos trajets quotidiens ne représente que 3%, contre 90 % pour la voiture en zone périurbaine. Le **Plan vélo**, présenté par le gouvernement le 14 septembre a pour objectif de la tripler, pour atteindre 9% en 2024.

L'appel à projet « Vélo et territoires » s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des territoires dans la définition et la mise en œuvre de leur politique en faveur du vélo. Il s'adresse aux territoires de moins de 250 000 habitants et permettra de mobiliser la dotation de soutien à l'investissement local sur des projets d'infrastructures cyclables aboutis.

La première phase de dépôt de candidature pour cet appel à projets «Vélo et territoires» est ouverte jusqu'au 10 décembre 2018 - 12h00. Une seconde phase est prévue jusqu'au 11 février 2019. Un échange pré-dépôt avec un référent territorial de l'ADEME est fortement recommandé. A cette fin, les collectivités peuvent contacter le secrétariat sur la boîte AAPVELO@ademe.fr en mentionnant la localisation du projet.

* Le CEREMA a lancé un appel à partenariat auprès des collectivités, pour les aider à développer les modes de déplacements actifs (vélo, marche) grâce à la mise en place de dispositifs innovants et à l'adaptation des infrastructures aux nouveaux usages, tout en assurant un haut niveau de sécurité.
Pour plus d'informations cliquez [ici](#)

Climat

Appel à projets « AACT-AIR » : Aide à l'action des collectivités territoriales en faveur de la qualité de l'air

L'appel à projets AACT-AIR a pour objectif d'aider les collectivités à mettre en œuvre des actions pertinentes d'amélioration de la qualité de l'air extérieur et intérieur dans différents domaines (mobilité, résidentiel-tertiaire, urbanisme...). Cet appel à projets vise à les aider à surmonter les difficultés techniques et/ou juridiques, liées à la mise en œuvre d'actions, en les accompagnant financièrement et techniquement.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sur la plate-forme avant le 8 février 2019 à 16h00. Pour plus d'informations cliquez [ici](#) .

Directrice de la publication : Annick Baillie – Conception / Réalisation : SPUR / PPT

Aménagement du territoire



Le Wifi territorial, de quoi parle-t-on ? Pour quoi faire ?

Le Wifi territorial désigne un accès Wifi gratuit proposé en plusieurs points du territoire, généralement par une collectivité mais aussi par un syndicat, un office de tourisme, ou toute autre entité publique.

Les lieux concernés peuvent être intérieurs (mairies, gares...) ou extérieurs (centres-villes, espaces verts...).

Le Wifi territorial peut s'adresser aux résidents comme aux touristes. En répondant aux attentes des usagers, les collectivités se donnent les moyens de dynamiser leur attractivité touristique et économique tout en modernisant leur image.

Le portail Wifi4EU évoqué dans l@ lettre de la transition énergétique de mars dernier est actif.

La Banque des territoires a publié cet été **un guide du Wifi territorial** pour accompagner les collectivités dans le montage de projet et aussi leur candidature au guichet Wifi4EU.

Biodiversité

Une formation biodiversité à destination des élus locaux



En France, comme partout dans le monde, la diminution de la biodiversité est notable. Sa reconquête est donc indispensable. A cet effet, il faut mobiliser tous les acteurs des territoires, et plus particulièrement les collectivités locales.

C'est pourquoi, le Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement (RARE) s'est vu confier par l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et Régions de France, la mise en place d'une offre de formation spécifique à chaque territoire et destinée aux élus locaux.

Cette formation a pour objectif de sensibiliser les élus en leur offrant une meilleure compréhension des enjeux liés à la protection et à la reconquête de la biodiversité. Elle doit aussi les accompagner dans l'exercice de leur fonction de décideur local (identification des freins, des leviers, des pistes et des actions innovantes, mise à disposition d'une boîte à outils...).

Cette formation vise à promouvoir des modèles de développement de territoires engagés pour la biodiversité afin de faciliter le changement par l'exemple et l'expérimentation.

Pour devenir élu ambassadeur, pour plus d'informations et inscription cliquez [ici](#) .